

92B14h94
GENERALE FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Euros

Siège social : 4, rue de Laborde
75008 PARIS

R.C.S. PARIS B 387 832 132

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris
I

22 FEV. 2008

N° DE DÉPOT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 DECEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le 28 décembre, à dix huit heures,

Les associés de la société Générale Fiduciaire d'Audit et de Conseil, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Euros, se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, au siège social à PARIS 8ème, 4 rue de Laborde, sur convocation du gérant.

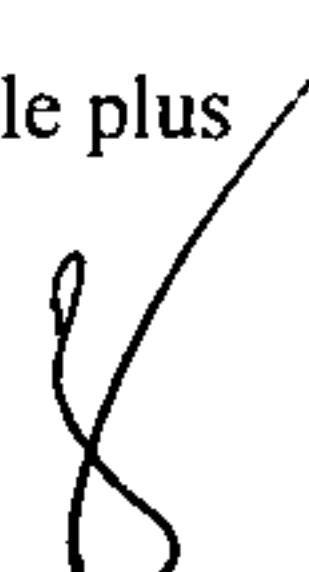
Sont présents :

Monsieur JARZAGUET	qui détient	497 parts
Monsieur MIQUEL	qui détient	1 part
Monsieur THEILLET	qui détient	1 part
Madame HOMASSEL	qui détient	63 parts
Monsieur COURBIER	qui détient	63 parts
TOTAL		<u>625 parts</u>

représentant la totalité du capital social.

L'assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal JARZAGUET, associé-gérant possédant le plus grand nombre de parts.



Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Démission d'un co-gérant

Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la volonté de Madame Isabel RIBEIRO de démissionner de ses fonctions de co-gérante, à compter de ce jour.

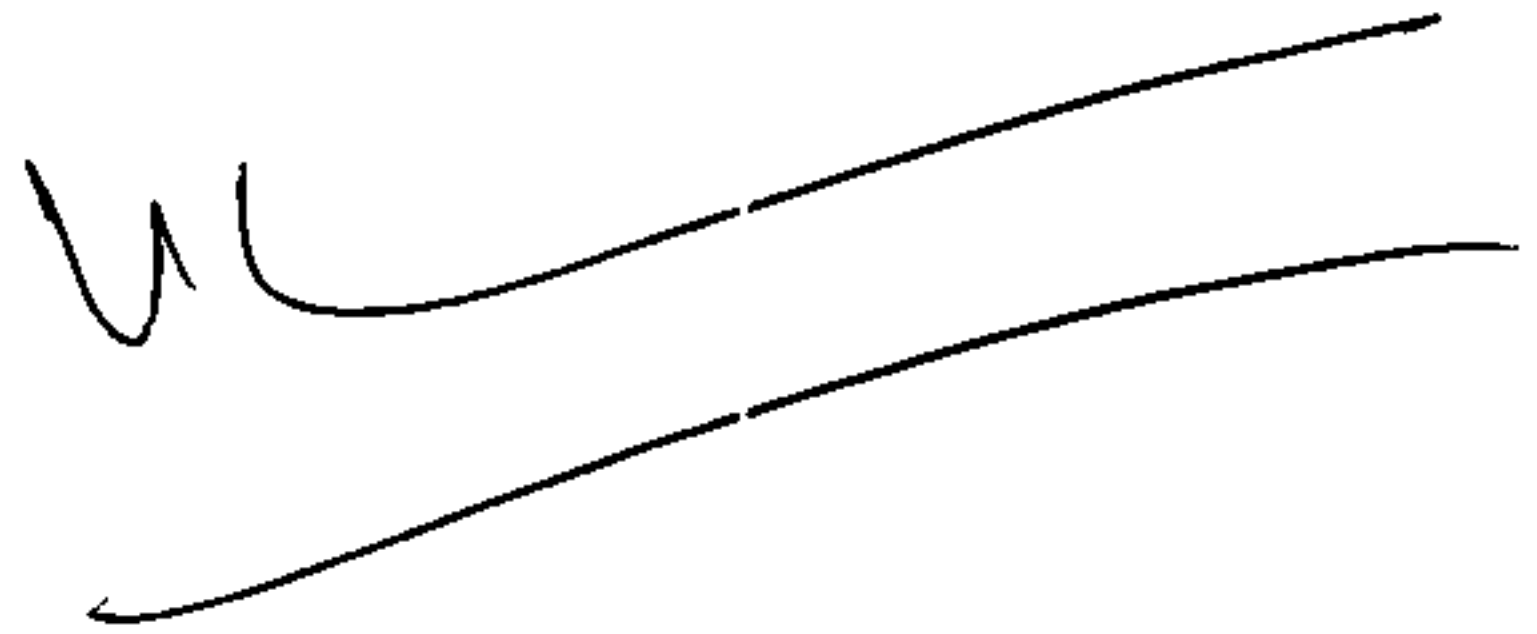
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Tout pouvoir est donné au porteur de la présente afin d'effectuer les formalités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'U' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.